



Vevey Natation Riviera
(CHE-147.650.507)

Vevey

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire des Membres

EXERCICE 2023-2024

Corsier-sur-Vevey, le 5 novembre 2024

Ouverture et constitution du bureau

Monsieur Laurent PAYER, Co-Président et Caissier, ouvre l'assemblée en remerciant chaleureusement les membres pour leur présence. Monsieur Laurent Ballif présidera la séance en tant que Président de séance pour cette assemblée générale. Monsieur Eligio Novello assumera le rôle de Secrétaire pour cette assemblée.

L'assemblée n'élève aucune objection contre cette constitution.

Le Président de séance indique que la constitution de l'assemblée ne requiert pas de quorum, permettant ainsi aux membres présents de valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- 0- Décès
- 1- Lecture du procès-verbal de l'assemblée 2023
- 2- Admissions, démissions, mutations
- 3- Communications du comité
- 4- Rapport du Président
- 5- Rapport du caissier
- 6- Rapport des vérificateurs de comptes
- 7- Rapport des commissions techniques
- 8- Rapport des commissions
- 9- Nomination du Président
- 10- Nomination du Comité et responsables des commissions techniques
- 11- Nomination des deux vérificateurs et d'un suppléant
- 12- Nomination des membres d'honneur
- 13- Nomination des commissions spéciales
- 14- Fixation des cotisations et du budget
- 15- Propositions individuelles

Sont à la disposition des Membres, sur le bureau de l'Assemblée : les statuts, les comptes annuels relatifs à l'exercice, le texte des résolutions proposées à l'assemblée, la feuille de présence, les pouvoirs.

Les Membres reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

Préambule à l'ordre du jour / Modifications des points de l'ordre du jour :

Le VN a l'obligation d'intégrer dorénavant dans les statuts la reconnaissance des dispositions réglementaires de SWISS OLYMPIC, sous peine de perdre son soutien.

Il est d'usage que la modification des statuts soit débattue et acceptée en séance. Ainsi, un vote sur l'intégration de ce point supplémentaire à l'ordre du jour est ouvert. L'assemblée est favorable à étudier ce sujet au point supplémentaire 14a, en dérogation de l'Ordre du jour proposé.

Les opérations préliminaires étant ainsi achevées, il est passé à l'ordre du jour.

0- Décès

L'exercice 2023-2024 n'a à déplorer aucun décès à ce jour.

1- Lecture du procès-verbal de l'assemblée 2023

Le Président de séance interroge les membres présents sur leur souhait éventuel de procéder à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023. Aucun membre ne demande la lecture de celui-ci, puisque celui-ci était publié sur le site du VN.

Le procès-verbal est ainsi proposé à l'approbation et validé à l'unanimité par l'assemblée.

2- Admissions, démissions, mutations

Un état des membres est présenté par Eglantine Clément (voir tableau). L'évolution du nombre de membres apparaît en légère diminution, expliquée par la difficulté à renouveler les jeunes ouverts à la compétition, comme dans tous les clubs régionaux (Chute de membres à Chatel et St-Légier). Les admissions n'apparaîtront que l'année prochaine.

Sur un autre plan, il est utile de rappeler que Daniel BERGER, actuel Co-président, est absent depuis de longs mois suite à des problèmes de santé récurrents, ce qui ne lui a pas permis d'assumer pleinement son rôle durant cet exercice. Ce point sera ultérieurement traité.

3- Communications du comité

Le calendrier des manifestations est présenté par le Co-président Laurent Payer. Il ne suscite pas de remarques particulières de la part de l'assemblée.

4- Rapport du Co-Président

Le rapport est lu par le Co-président, Laurent PAYER.

Les obstacles qui ont émaillé l'année et qui ont eu une incidence sur l'année sont listés. Les remerciements aux membres du comité et aux collaborateurs sont résumés. Les chiffres noirs ont été à nouveau atteints, sans soutien externe. Un accent est mis sur l'optimisation de l'organisation, sur la diversification des sources de revenus.

5- Rapport du caissier

Le Caissier, en la personne de Laurent PAYER, prend la parole pour introduire le point relatif aux comptes financiers de l'association. Il cède la parole à M. Tiago GUERREIRO de la fiduciaire externe EVOLVO, qui présente et commente les comptes de l'exercice se terminant le 31 août 2024.

Il est précisé que Tiago GUERREIRO n'est pas membre du comité, mais mandaté par le club pour tenir la comptabilité de celui-ci.

Les comptes annuels sont ainsi énumérés et commentés. Ils sont également mis à disposition de l'assemblée.

Un gros effort a été fait par les membres d'honneur pour soutenir le CLUB en 2022. En 2023, ce soutien n'existe plus. Afin de le prolonger, la comptabilité a été ponctuée de reportings mensuels qui ont permis de gérer l'exercice avec une vision proactive, en particulier grâce aux situations régulièrement réalisées par Caroline CALINSWOOD, qui est ici remerciée.

L'exercice est ainsi devenu plus stable grâce aux actions menées. Au titre d'actions de soutien, le repas de soutien a par exemple remplacé les fondues. Ce revenu n'est pas porté au bilan de cet exercice et est maintenu comme réserve pour l'année prochaine.

Le travail très important et très faiblement rémunéré de Tiago GUERREIRO est finalement relevé, eu égard à l'apport significatif que celui-ci amène au club.

6- Rapport des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs des comptes procèdent à la lecture de leur rapport de vérification, confirmant la régularité et la bonne tenue des comptes. Ils invitent ensuite l'assemblée à approuver les résultats financiers et à accorder la décharge au comité pour l'exercice écoulé.

Décharge du comité est demandée à l'assemblée. Celle-ci est priée de se prononcer sur les 3 rapports.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels au 31 août 2024 qui se bouclent par un bénéfice de CHF 26'887.66 au compte de résultat de l'exercice sous revue. Les 3 rapports sont acceptés par l'assemblées.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus aux comités pour leur gestion au cours dudit exercice et décharge est fournie au comité.

Question de Lucie MOSQUERA (porteuse de question de Alberto MOSQUERA) :

- Demande si les vérifications peuvent être réalisées plus d'une semaine avant la séance.

Réponse :

- Les délais ne peuvent pas être comprimés du fait de la date de bouclement proche de la séance, et qui plus est à vue de l'absence cette année de Rachel PILLOUD, secrétaire, actuellement en arrêt maladie.

7- Rapport des commissions techniques

7.1 Rapport du directeur technique) :

Le fonctionnement des filières A, B, ainsi que les projets sont abordés par Baptiste MARMOUD. Un tableau récapitulatif résumant les points clé des analyses de la direction technique est présenté. Une diversification des publics est visée pour la filière B.

Plus-value relevée dans l'accompagnement des membres : un médecin du sport est désormais attitré pour les membres du VN

7.2 Rapport de l'entraîneur principal (Baptiste MARMOUD)

Baptiste MARMOUD insiste sur le fait qu'une dynamique de groupe a été recherchée. Elle favorise le processus d'entraînement et permet une amélioration des performances.

7.3 Rapport de l'entraîneur adjoint (Romain FOUILLIT)

Romain FOUILLIT observe une progression constante et importante. Il informe sur la création d'un groupe « Accession » et relève globalement les bons comportements sportifs des nageurs, suivis et encouragés à titre éducatif.

7.4 Tableau d'honneur

Les résultats des divers nageurs distingués sont présentés par un tableau résumé. Ceux-ci sont chaleureusement félicités par l'assemblée.

7.5 Remise des prix

Les prix sont remis pour les catégories suivantes :

Pour les Filles (12 ans et moins): Manon MEAN

Pour le Garçons (12 ans et moins) : Thomas MANTOVANI

Pour les Femmes, Havana CUETO CABRERA

Pour les Garçons (13 ans et plus) : Solan OBERHOLZER

7.6 Rapport de l'école de Natation

Eglantine Clément, directrice de l'Ecole de Natation, relève que, cette année, les conditions d'entraînement pour les enfants ont été bonnes (température de l'eau rétablie à la normale). La barre moyenne des 400 élèves a été passée durant les deux semestres (426 et 378). Un total de plus de 420 enfants inscrits sur le premier semestre, lié aux conditions de bassins, aux créneaux et moniteurs disponibles, est à considérer comme élevé au vu du niveau de qualité à maintenir.

Les chiffres de fréquentation du semestre d'été ont par contre été plus difficiles, lié aux conditions météorologiques externes et bien que les cours aient été donnés en bassin intérieur. Une explication possible serait le lien aux pratiques actuelles des vacanciers, qui souhaitent rester plus libres de leurs engagements jusqu'au dernier moment. L'exigence des parents en termes de réponse aux questions est enfin relevée.

Question générale :

- Comment attirer plus de compétiteurs au VN ?

Réponse de Baptiste MARMOUD :

- L'investissement en temps nécessaire pour faire accrocher les jeunes à la compétition est important. Les groupes de jeunes nageurs sont plus fluctuants, lié aux nombreuses offres auprès des jeunes. En créant une même dynamique sur la filière B, il serait possible d'augmenter les participants (stabilisation et fidélisation, entrée sur la filière compétition dès 9-10 ans). LB relève qu'actuellement le fait de participer à un concours coûte très cher (10.- CHF par course), ce qui s'oppose économiquement à la possibilité d'intégrer les nageurs de la filière B.

Question générale :

- Quel est le taux du nombre de nageurs en école de natation entrant en compétition ?

Réponse de Eglantine Clément :

- Le taux reste stable. Environ 40 à 50 candidats testent leur entrée dans le club, mais tous ne restent pas.

7.7 Rapport sur la formation des moniteurs

Changement d'encadrement pour l'école de natation. Deux adultes ont rejoint le groupe de moniteurs et viennent de faire leur brevet JS. Ces deux personnes permettent une plus grande régularité dans la présence des moniteurs.

Enfin, la candidature de Romain FOUILLIT a été admise pour la reconnaissance de son brevet fédéral.

7.8 Rapport des activités du WATERPOLO (Loris SONNO, Président BARRACUDAS)

1ère saison en ligue nationale A. Bilan de 3 victoires pour 13 défaites, mais avec maintien de l'équipe en ligue A.

25 jeunes de moins de 15 ans et 40 jeunes de moins de 20 ans se sont nouvellement inscrits. Des équipes de moins de 14 et 12 ans pourront être inscrites dès l'année prochaine. L'équipe master reste active et participera au tournoi master (La Maladère).

8- Rapport des commissions spéciales

8.1 MEETING LEMANIQUE (Responsable : Eglantine Clément)

20ème édition cette année, marquée par la création d'un bonnet nageurs et d'un T-Shirt souvenir spécial 20ème. Organisation d'un repas spécifique avec les initiateurs du projet (3 clubs). Le meeting a gardé son objectif initial de maintenir un meeting en bassin de 50m proche de la région.

Actuellement, le fonctionnement est assuré par 2 clubs (MN et VN). Un Bénéfice annuel de 10'804.- CHF avec reversement de 5'000.- CHF à VN et à MN a été possible. Edition 2025 les 15-16 mars prochains.

8.2 TOUT VEVEY NAGE 2024 (Responsables : Yves BELLINI et Hélène PERRINEAU)

Les conditions de 2023 n'étaient pas idéales mais l'édition a été un succès malgré la météo très difficile. En 2024, les objectifs ont été d'encourager les compétiteurs à revenir. La manifestation a été plus ouverte sur l'extérieur et a été plus partagée avec un large public. Des clubs extérieurs sont venus cette année et d'autres sont attendus dans le futur.

La manifestation mobilise les 6 personnes du comité et 60 bénévoles actifs sur place. Il est rappelé que l'organisation est partagée entre plusieurs entités. 40 nageurs pour la traversée et plus de 180 inscriptions sur le 1500 et 500m sont à dénombrer. (voir tableau résumé).

Un sponsor exclusif pour 3 ans a été trouvé pour les T-Shirts et pour le chronométrage (voir tableau résumé). La nouvelle gestion des inscriptions et la météo parfaite ont été favorables aux recettes. Les retours sont globalement très favorables.

8.3 MEETING DU LAC (Responsable : François VOLET)

L'année a été marquée par l'annulation des compétitions le samedi après-midi à cause des alertes météo. Ce qui n'a pas empêché la manifestation de faire un bénéfice. Il est relevé que le club a été soumis à une annulation non négociable, situation qui peut avoir des conséquences néfastes pour la manifestation et pour le club. Une assurance partagée entre les 3 manifestations serait possible pour palier à ce type de cas de force majeure.

Le challenge André REYMOND a été remporté par la région Ouest, et non par Vevey. Deux nageurs du RED FISH NEUCHATEL ont remporté la distinction FINA.

Participation d'environ 20 clubs (en augmentation) mais légère baisse du nombre de nageurs. 1400 départs donnés au lieu des 2'200 prévus (samedi après-midi plus chargé), ce qui a provoqué une perte de plus de 8'000.- CHF. Produit de 26'000.- CHF et dépenses de 18'000.- CHF. Soit un bénéfice de 7'700.- CHF en lieu et place des 16'000.- CHF attendus.

Les dates de MDL ont été permutées avec les championnats romands, permettant aux nageurs de se qualifier à la fois pour les championnats romands et pour les championnats suisses.

Les bénévoles sont toujours activement recherchés et remerciements leurs sont adressés ainsi qu'au comité pour leur travail intense.

8.4 COUPE POLAIRE (Responsable : Eligio NOVELLO)

La première Edition de la manifestation a réuni 46 nageurs chrono et 107 nageurs fun pour un total de 153 participants inscrits sur un parcours de 120m dans une eau à 6°, au bas de la place du Marché de Vevey le samedi 2 mars.

La manifestation a été soutenue par de nombreux soutiens et commerçants locaux, tous réunis sur le « Wall of Fame » pour leur mise en valeur. De nombreux prix ont ainsi pu être offerts aux participants. Le budget de 11'000.- CHF a permis de dégager un bénéfice de 1'580.- CHF.

Au vu du succès et de la très bonne réception par les participants et le public, une seconde Edition est d'ores et déjà prévue le 15 mars 2025. Le nombre de participants attendus a été porté à 240 (80 nageurs Chrono et 160 nageurs Fun).

8.5 SALLE DE MUSCULATION (Responsable : Eligio NOVELLO)

Le Fond du sport et la Ville de Vevey ont confirmé leur soutien de 7'930.- et 3'500.- CHF. Des soutiens externes seront encore sollicités pour que la salle puisse être réalisée début 2025.

Un réaménagement et un assainissement des locaux de dépôts du VN, corollaire de l'utilisation de cet espace à des fins sportives, est également en cours en coordination avec les autres associations utilisatrices, la direction de la piscine et la Ville de Vevey.

8.6 REPAS DE SOUTIEN (Responsable : Silvie D'ADDONA)

Le choix du format a permis d'ouvrir la participation et d'inciter au réseautage. Une tombola avec plus de 5'000.- CHF de lots a été organisée, avec vif succès.

En 2025, 2 formules complémentaires sont prévues : Une rencontre réseautage et une soirée, à des périodes de l'année qui seront désormais fixées pour instaurer les habitudes.

Les remerciements vont à la maman d'Adrien pour les lots trouvés au dernier moment et évidemment à Silvie pour le travail colossal très rapidement accompli.

8.7 SWIMATHON (Responsable: Morgan DREVET)

Cette année, le SWIMATHON a rassemblé peu de participants, ce lié au fait que la date a dû être très rapidement fixée. Le montant perçu a toutefois été de 7'613.80 CHF.

Un effort notable sera désormais consenti, en terme de choix de calendrier, de diffusion de l'information auprès des nageurs et parrains, d'organisation et de suivi de facturation, pour que cette rencontre, qui assure toujours au club une source de revenus notable, soit valorisée.

9- Nomination du Président (respectivement des Co-présidents)

Sur proposition de la part du Comité, Laurent PAYER et Eligio NOVELLO sont proposés comme Co-présidents. Laurent PAYER s'occupera principalement des finances et Eligio NOVELLO principalement de la structure et du fonctionnement général du club. Daniel BERGER, dont Eligio reprend le poste, est chaleureusement remercié pour son apport et son indéfectible soutien. L'assemblée passe au vote et la Co-présidence est acceptée.

10- Nomination du Comité et responsables des commissions techniques

Jocelyne MODOU et Daniel BERGER ne se représentent pas. Une réélection groupée est proposée à l'assemblée, qui en accepte la proposition.

11- Nomination des deux vérificateurs et d'un suppléant

Yves BELLINI et François VOLET sont proposés à l'assemblée, qui en accepte la proposition.

12- Nomination des membres d'honneur

Alberto MOSQUERA est nommé membre d'honneur du Vevey Natation Riviera pour son indéfectible soutien à toutes les manifestations. Une laudatio est lue en son honneur et en celui de sa famille, qui le soutient lors de toutes ses interventions.

13- Nomination des commissions spéciales

La représentation des membres d'honneur sera conjointement assurée par François VOLET (nouveau responsable des membres d'honneur) et Laurent BALLIF.

14- Fixation des cotisations et du budget

Le Caissier présente en détail le budget prévisionnel, en mettant en avant les principales recettes et dépenses envisagées. Il précise également les priorités financières de l'association pour l'année à venir, en accord avec les objectifs stratégiques définis par le comité.

- Les cotisations ne seront pas augmentées en 2025, du fait que le budget a pu être maintenu à flot.
- Il est tablé sur une augmentation de 35'000.- CHF pour l'école de natation, en visant de garder les nageurs le plus longtemps possible et en développant l'école l'été.
- Un développement de l'école de natation ouverte à des tiers sera visé, avec la participation déjà amorcée de Morgan DREVET, qui a bénéficié d'un taux d'engagement augmenté à 60% dans le but de développer et de stimuler les nouvelles activités de l'école de natation par le développement de nouveaux projets.

- Les salaires ont augmenté, du fait de l'engagement de Rémy FONTAINE pour secondier les deux coaches principaux. L'expérience et le retour des nageurs démontrent le bien-fondé de cette décision.
- Le tarif du semestre a de plus été augmenté par semestre, mais les deux semestres seront conjointement maintenus à 590.- CHR si liés.
- Par le passé il a été remarqué que les effectifs baissent tout au long des semestres. Pour palier à cette tendance, une campagne digitale a été / sera lancée.
- Le bénéfice budgété est ainsi de 17'800.- CHF

Après présentation, les membres présents sont invités à poser leurs questions ou à formuler des remarques.

Suite aux échanges, le budget prévisionnel est soumis au vote. Le budget pour l'exercice 2024-2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents, confirmant ainsi le soutien de l'assemblée à la gestion financière proposée par le comité.

14a Modification des statuts

Il est question de confirmer que le VN adhère statutairement aux dispositions édictées par SWISS-OLYMPICS. Une formulation pour aller dans ce sens est proposée.

L'assemblée confirme la proposition de modification des statuts selon les termes proposés.

15- Propositions individuelles

Silvie D'ADDONA : Gestion du club

- Proposition est faite de remercier le comité pour les résultats obtenus par sa gestion rigoureuse du club. L'assemblée confirme cette initiative.

Roldy CUETO CABRERA : Site internet, visibilité des nageurs, photos et résultats

- Le site internet du VN ne reflète pas suffisamment les résultats du VN, en particulier aux travers du peu de photos publiées. Aucune galerie photos n'est plus accessible
- Celui-ci demande à ce que le site parle plus au public des résultats du VN.
Il propose d'augmenter l'utilisation de ses photos pour valoriser les activités et les compétitions du site.

Eric Jacques CAPRANI : Site internet, visibilité des nageurs, photos et résultats

- Le site n'est pas à jour et n'a pas évolué.
- Il est urgent d'améliorer cette situation, de présenter les podiums et en particulier de valoriser les résultats des nageurs du VN pour mettre en avant les résultats du club.

Baptiste MARMOUD confirme que le club ne bénéficie pas d'un apport en matériel de publication suffisant pour alimenter le site.

Florian JAQUIER rappelle que le gros effort a été actuellement porté sur la visibilité de l'école de natation, poumon financier du club, rappelant que « Social média » est un poste qui n'existe pas pour le club, que le webmaster est engagé actuellement à l'heure et rappelle que deux postes sont ouverts à cet effet. Il estime toutefois que les entraîneurs pourraient également contribuer au renouvellement du site, via une galerie photo.

Roldy CUETO CABRERA rappelle que presque tous les clubs achètent des photos et les publient immédiatement. Il est pour sa part prêt à fournir gratuitement ses images au VN. Cette proposition est très chaleureusement reçue et va être exploitée en 2025.

Laurent BALLIF confirme finalement que les constats fait sont très justes. Il serait souhaitable qu'un membre du club ait également les accès du site pour le nourrir régulièrement.

Le comité prend acte de l'ensemble de ces remarques et confirme qu'un effort soutenu doit être fait dans le sens de l'ensemble des propositions.

Le site internet doit montrer les performances de nos compétiteurs qui serviront d'exemple pour les jeunes nageurs.

Lucas BEHRENS sera prié de fournir les accès au site pour permettre son renouvellement rapide dans le but d'assurer un suivi au jour le jour de la communication du VN auprès du public. Il est enfin aussi relevé que les nageurs peuvent contribuer à promouvoir le club sur INSTAGRAM. Cet effort sera également vivement encouragé.

François VOLET : Utilisation des bus

- Demande quel est le taux d'utilisation des bus. Faut-il encore les maintenir ?

Le comité précise que le bus 14 places est actuellement trop ancien pour être vendu, mais assure des utilisations ponctuelles qui paient les assurances. Le permis D1 est toutefois nécessaire pour le conduire.

Baptiste MARMOUD : Disponibilité en lignes et créneaux

- Le groupe RELEVÉ et le groupe ACCESSION sont parfois limités par les créneaux

Baptiste MARMOUD relève que de petits problèmes de disponibilité de plages horaires sont à l'origine de ces problèmes. Une démarche peut et va être entreprise pour densifier ces créneaux dès 2025.

Eric Jacques CAPRANI : Forme des entraînements

- Il s'étonne que le groupe ACCESSION ne fasse plus un entraînement à sec.

Baptiste MARMOUD confirme qu'il s'agit d'un problème de RH et qu'il va être résolu.

Enfin, un parent demande à ce que la communication soit plus complète quant à la conduite des nageurs par les entraîneurs. La remarque est enregistrée.

Ce dernier point clôt le chapitre propositions individuelles. Le comité assure que tous ces points seront pris en compte lors du prochain exercice.

Le Co-Président Laurent PAYER lève la séance à 21h04, après que tous les points de l'ordre du jour aient été traités.

Il atteste que toutes les membres ont bien été représentés pendant toute la durée de l'assemblée et qu'aucune objection n'a été soulevée contre la manière de la tenir.

Corsier-sur-Vevey, le 5 novembre 2024

Le Co-Président et Caissier :



Laurent PAYER

Le Co-Président et Secrétaire :



Eligio NOVELLO

Annexes :

- Liste de présences des Membres
- Rapport des vérificateurs de comptes